



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ
DE L'URBANISME

Déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux
non soumis à permis de construire portant sur
une maison individuelle et/ou ses annexes



N° 13703*05

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- Vous édifiez une clôture.

Pour vérifier que vos travaux sont bien soumis à déclaration préalable, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie.

D.P.

Dpt

Commune

Année

N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

[Signature]
cachet de la mairie et signature du receveur

le

Dossier transmis : à l'Architecte des Bâtiments de France
 au Directeur du Parc National

1 - Identité du déclarant

Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les constructions en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2^e, doit remplir la fiche complémentaire « Autres demandeurs ».

Vous êtes un particulier

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

VU pour être annexé

Date et lieu de naissance

à mon avis favorable

Date :

Commune :

Département :

Pays :

en date

Vous êtes une personne morale

Dénomination :

Raison sociale :

du

N° SIRET :

Type de société (SA, SCI,...) :

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

2 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro :

Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :

BP :

Cedex :

Téléphone :

indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :

Division territoriale :

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame

Monsieur

Personne morale

Nom :

Prénom :

OU raison sociale :

Adresse : Numéro :

Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :

BP :

Cedex :

Si cette personne habite à l'étranger : Pays :

Division territoriale :

Téléphone (facultatif) :

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : @

3 - Le terrain

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

• **Références cadastrales¹** : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 3)

Préfixe : Section : Numéro :

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

• **Adresse du terrain**

Numéro : Voie :

Lieu-dit : Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case

Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

4 - Le projet**4.1 - Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)**

Nouvelle construction

Type d'annexe créée : Piscine Garage Véranda Abri de jardin

Autre (précisez) :

Travaux sur une construction existante

Extension Surélévation Création de niveaux supplémentaires

Autre (précisez) :

Clôture

Courte description de votre projet (facultatif) :

VERANDA EN ALUMINIUM DE COULEUR GRIS ANTIQUE

TOITURE EN THERMOTOP BLANC INT ARDOISE EXT. 55 mm

TRIPLE VITRAGE 55 mm

VU pour être annexé
à mon avis favorable

en date

du

Votre projet concerne : votre résidence principale votre résidence secondaire

4.2 - Surfaces de plancher (vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces)

Si votre projet modifie la surface de plancher, indiquez :

• la surface de plancher existante : • la surface de plancher créée :

• la surface de plancher supprimée :

5 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable. (Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes propriétaire ou co-indivisaire du terrain ou si vous avez l'autorisation ou un mandat du ou des propriétaires).

Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront, en cas de création de surfaces nouvelles, au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

À

Le :

Signature du déclarant

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires signés et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires signés supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis d'aménager, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.

Pour les déclarations portant sur d'autres constructions et travaux non soumis à permis de construire, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13404.

¹ En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre

Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

VU pour être annexé
à mon avis favorable
en date

du



Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour une déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

D P
 Dpt
 Commune
 Année
 N° de dossier

1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements

1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction

Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) :m²

Surface taxable créée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement :m²

1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables(1)

1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)			
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)			
	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro plus (PTZ+) (5)			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)			
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)				

1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert

Pour la réalisation des ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (5) (6) ?
 Oui Non Si oui, lequel ?
 Quelle est la surface taxable (1) existante conservée ?m². Quel est le nombre de logements existants ?

VU pour être annexé
 à mon avis favorable
 en date

1.2.3 Création d'abris de jardin, de pigeonniers et colombiers

Quelle est la surface taxable (1) créée ?.....m²

1.3 - Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) :
 Superficie du bassin de la piscine, créée par le projet :m²

1.4 - Redevance d'archéologie préventive

Veillez préciser la profondeur du(des) terrassement(s) nécessaire(s) à la réalisation de votre projet

au titre des locaux :

au titre de la piscine :

au titre des emplacements de stationnement :

1.5 - Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ? Oui Non

La construction projetée concerne t-elle un Immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques ? Oui Non

2 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables

Pièces	Nombre d'exemplaires à fournir
Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme	
<input type="checkbox"/> F3. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F4. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F5. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> F6. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme	1 exemplaire par dossier
Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 524-6 du code du patrimoine (19) :	
<input type="checkbox"/> F7. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1 ^{er} août 2003	1 exemplaire par dossier

3 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro +, si la collectivité a délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

Date Nom et Signature du déclarant

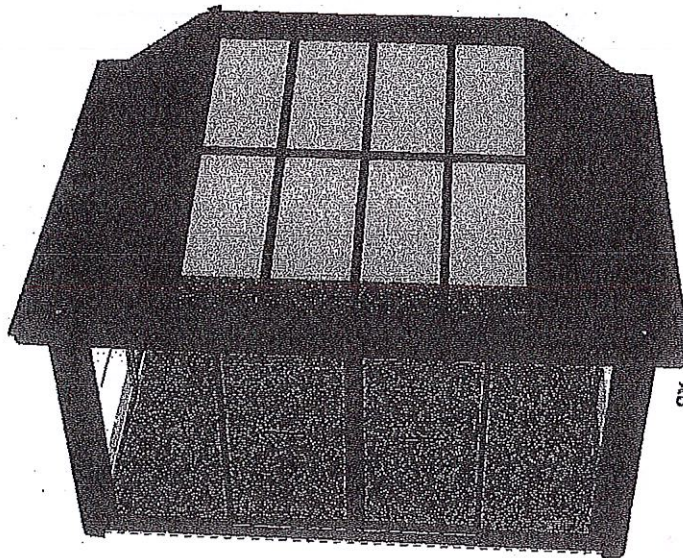
VU pour être annexé
à mon avis favorable

en date

Permis de construire
Autorisation de travaux

<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>

Nom
Adresse	
Date	



VU pour être annexé
à mon avis favorable
en date

Construction projetée : Véranda	
SURFACE	
PLANCHER	12.73 m ²
Hauteur	3.25 m

Matériaux mis en œuvre	
Ossature	ALUMINIUM DE COULEUR GRIS ANTIQUE 55MM
Toiture	HERMOTOP BLANC INT ARDOISE EXT+TRIPLE VITRAGE 55 mm

PLAN DE SITUATION

Département :
NORD

Commune :
ANOR

Section : ZN
Feuille : 000 ZN 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1500

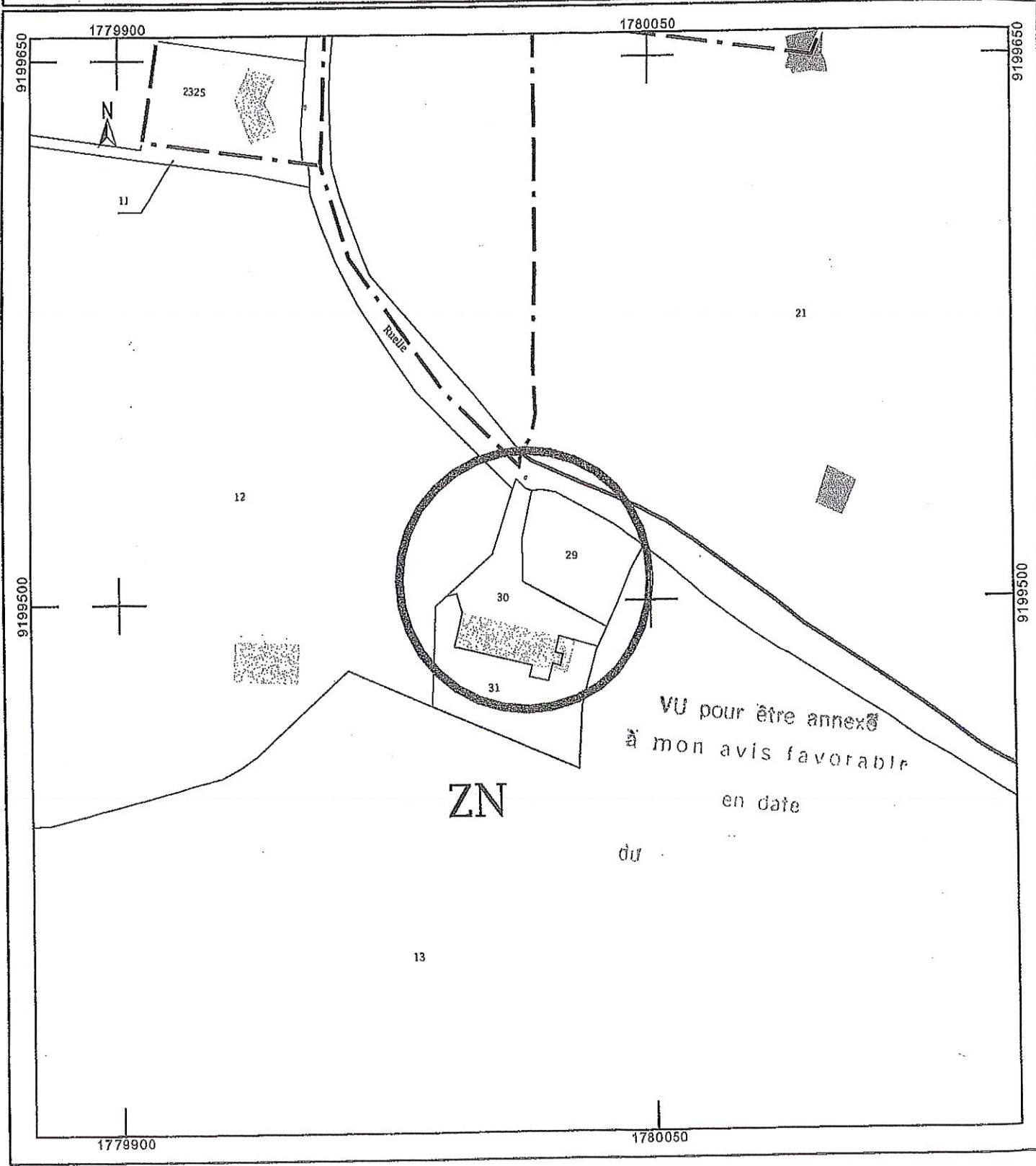
Date d'édition : 25/07/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle topographique de gestion cadastrale
Centre des finances publiques Rue Raoul
Follereau 59322
59322 VALENCIENNES CEDEX
tél. 0327146270 -fax 0327146680
ptgc.nord-
valenciennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
NORD

Commune :
ANOR

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des Impôts foncier suivant :
Pôle topographique de gestion cadastrale
Centre des finances publiques Rue Raoul
Follereau 59322
59322 VALENCIENNES CEDEX
tél. 0327146270 -fax 0327146680
ptgc.nord-
valenciennes@dgfip.finances.gouv.fr

Section : ZN
Feuille : 000 ZN 01

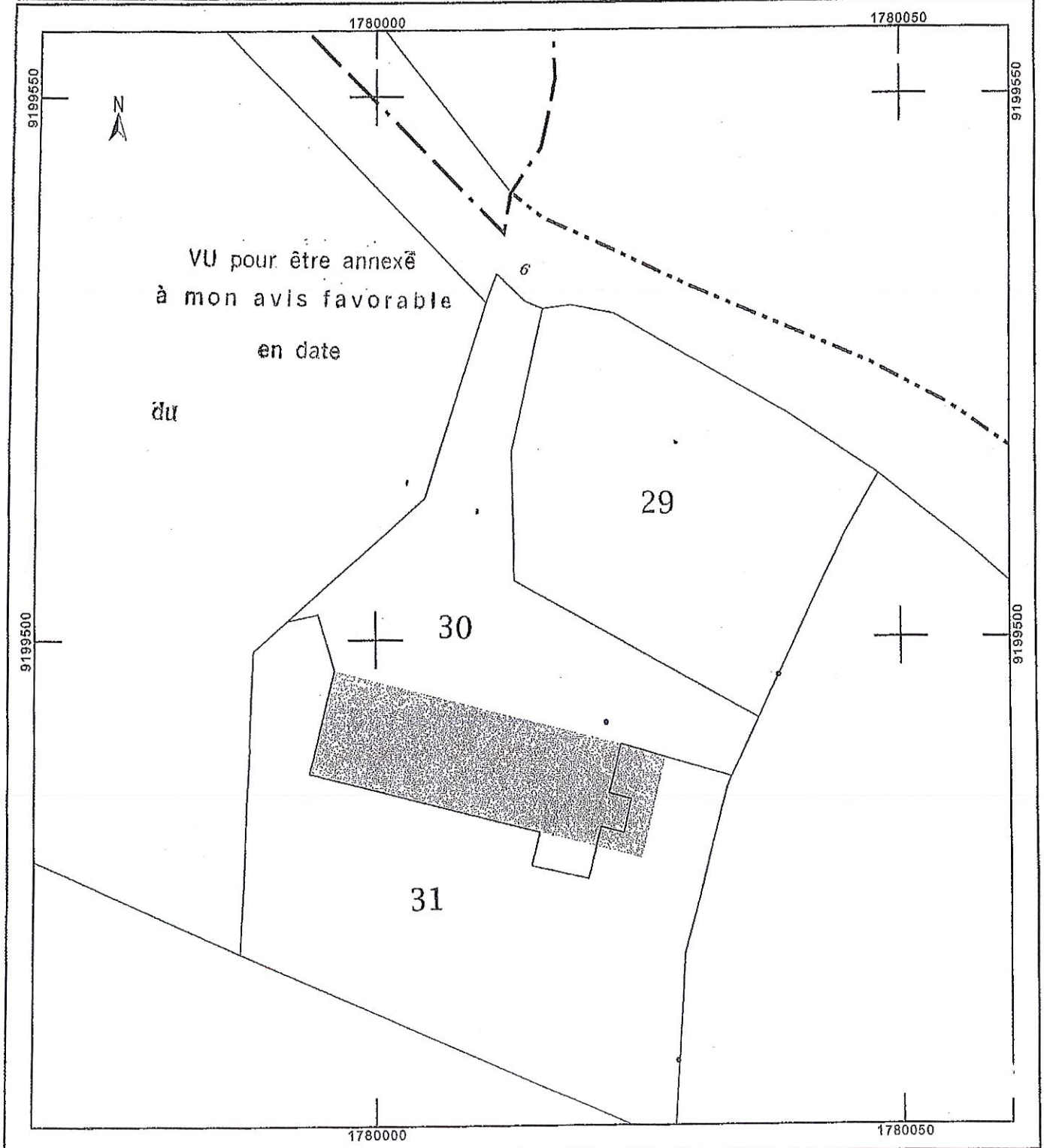
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/500

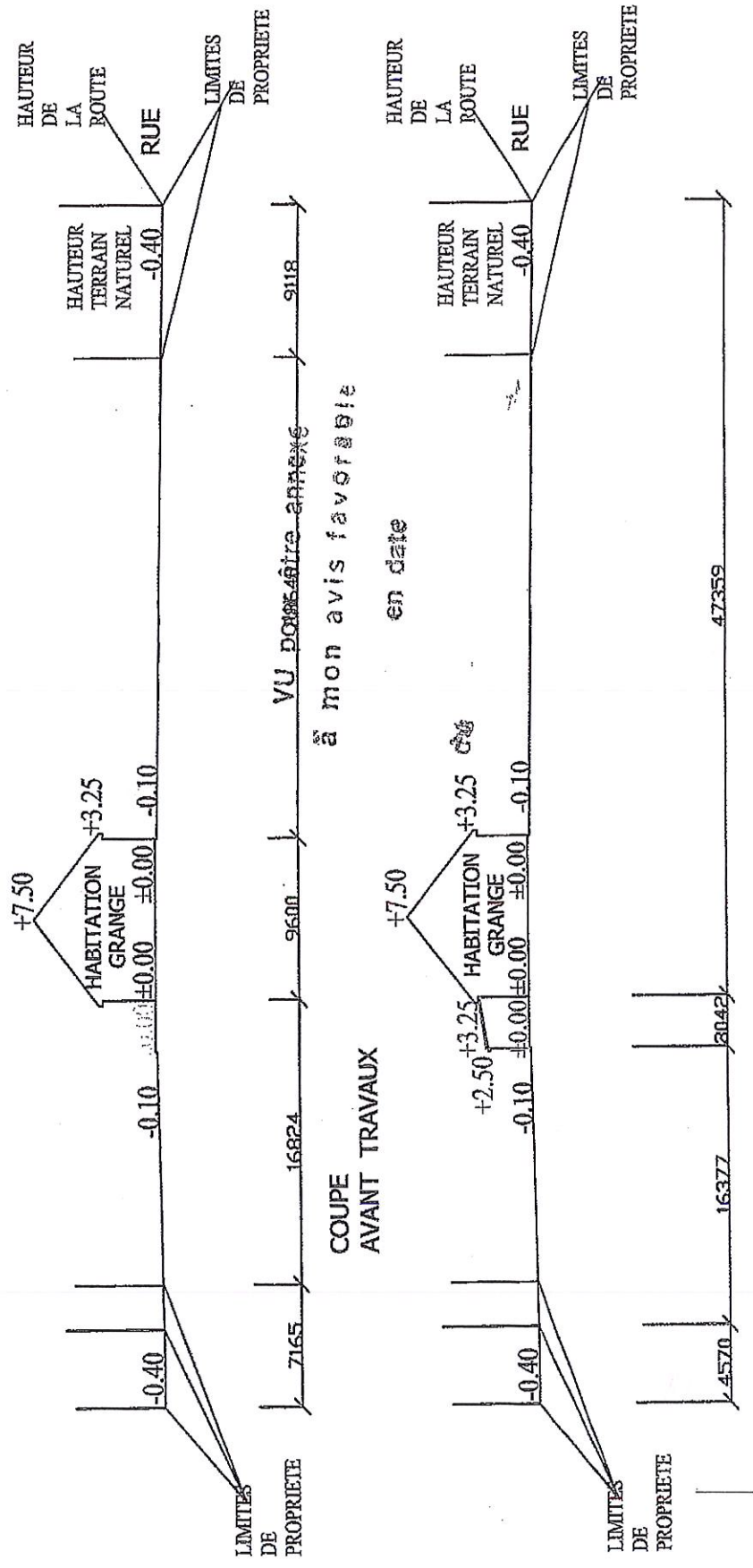
Date d'édition : 18/08/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

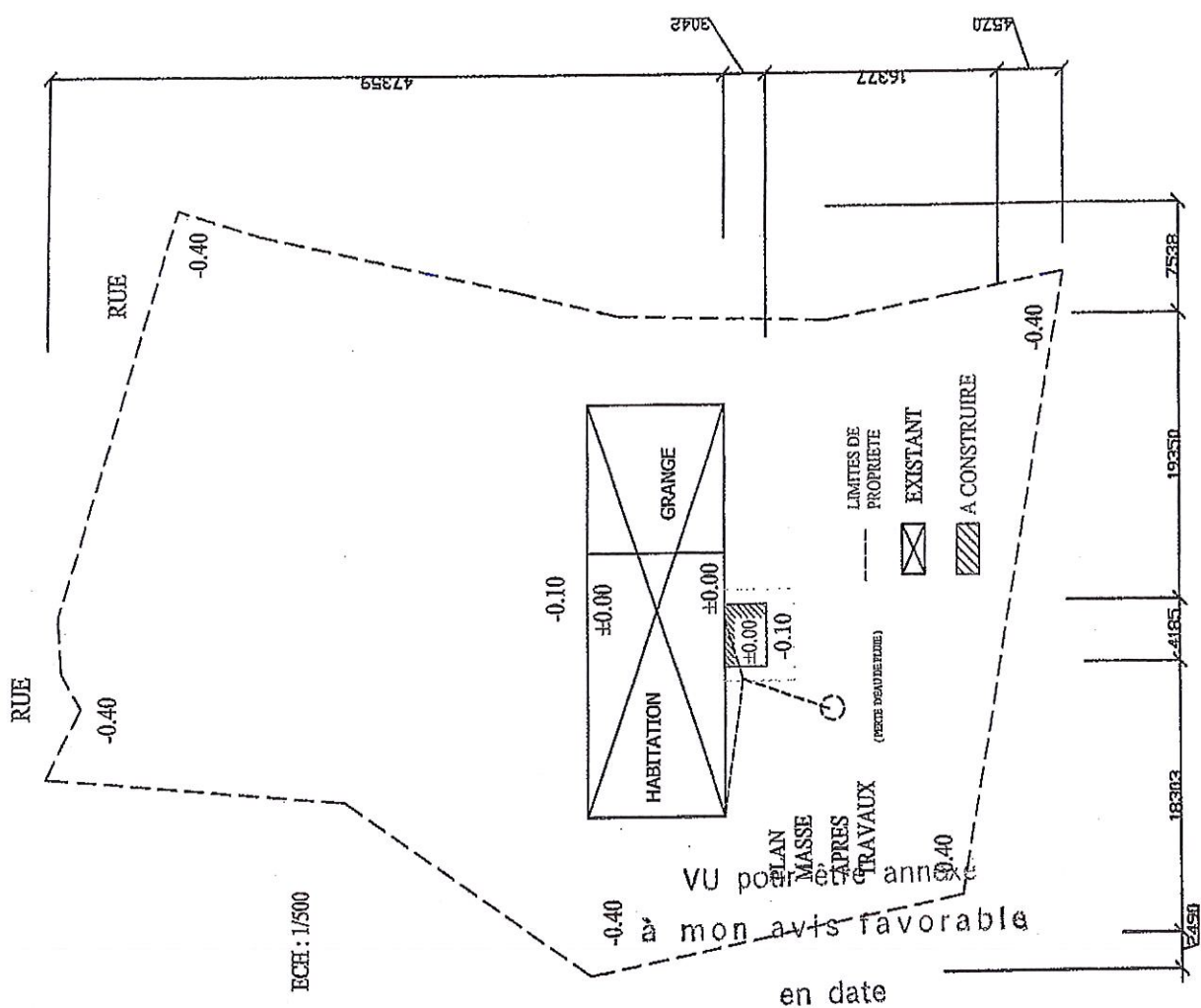
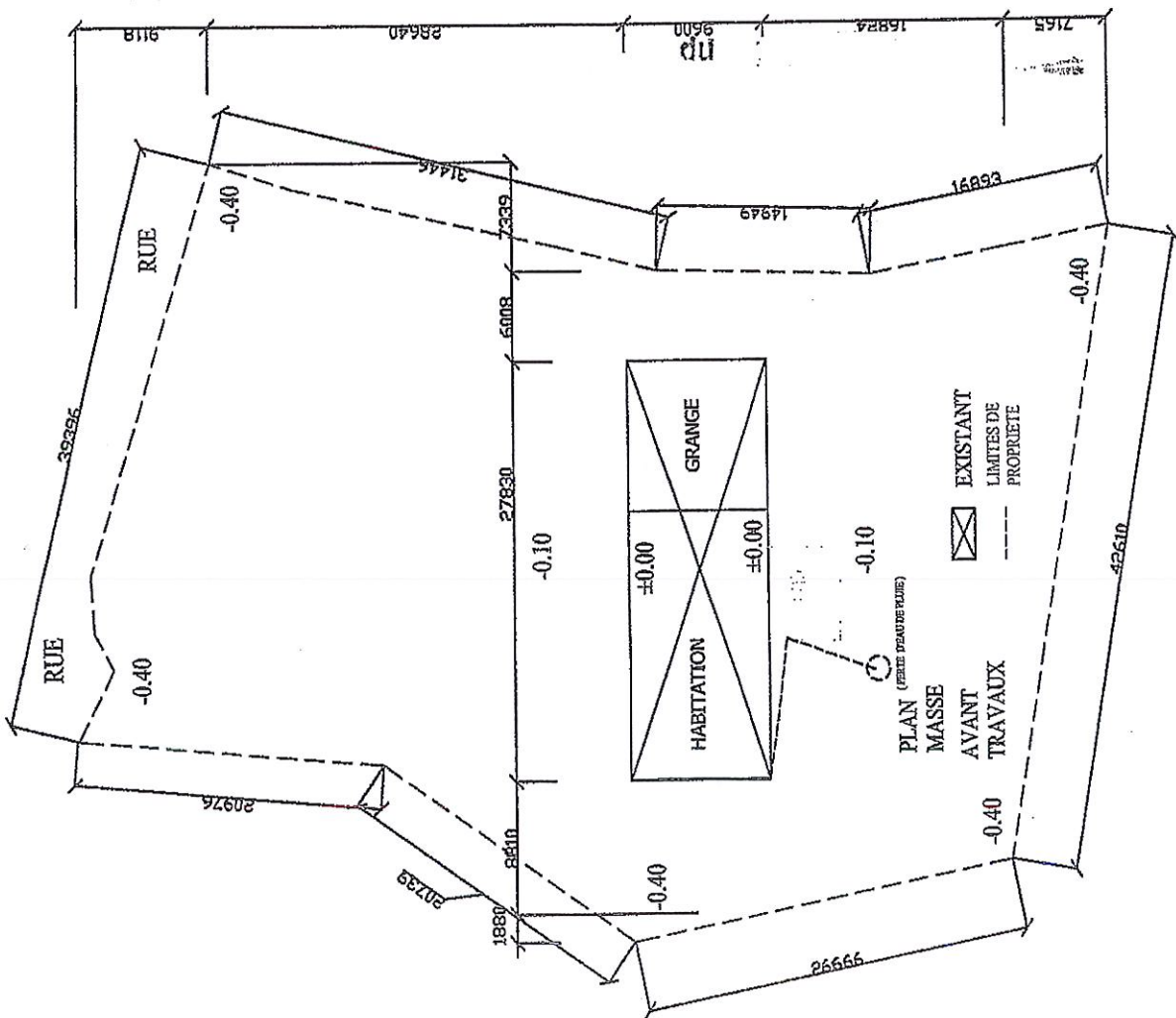
cadastre.gouv.fr

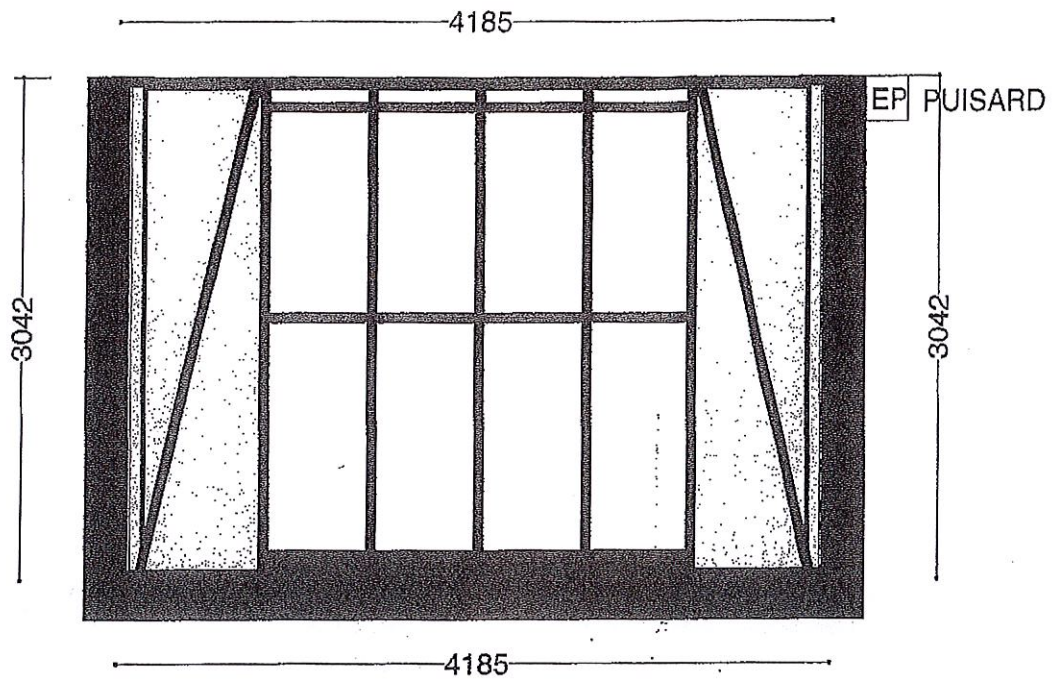




ECH : 1/400

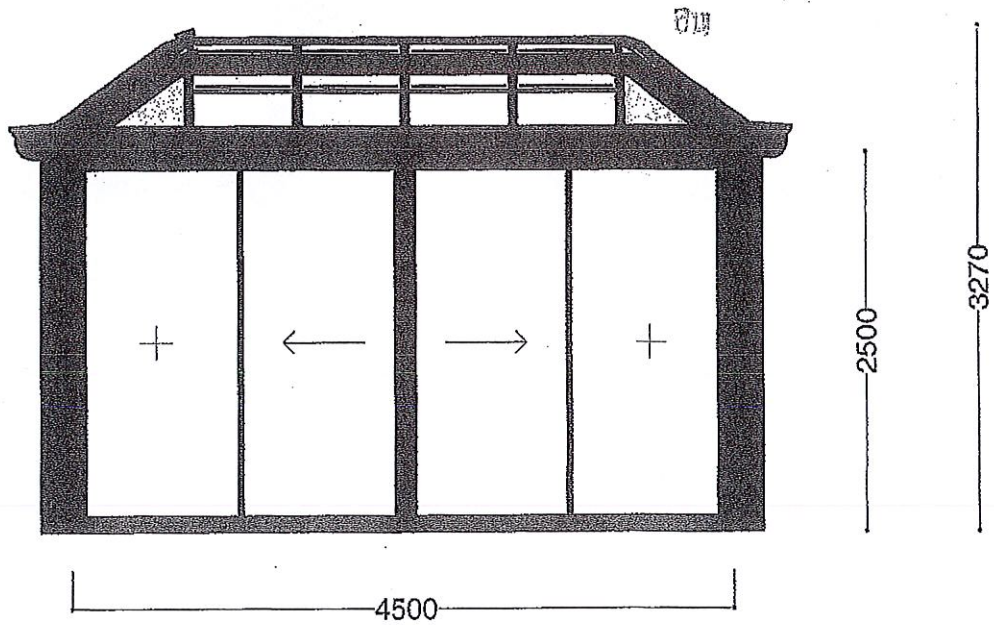
COUPE APRES TRAVAUX



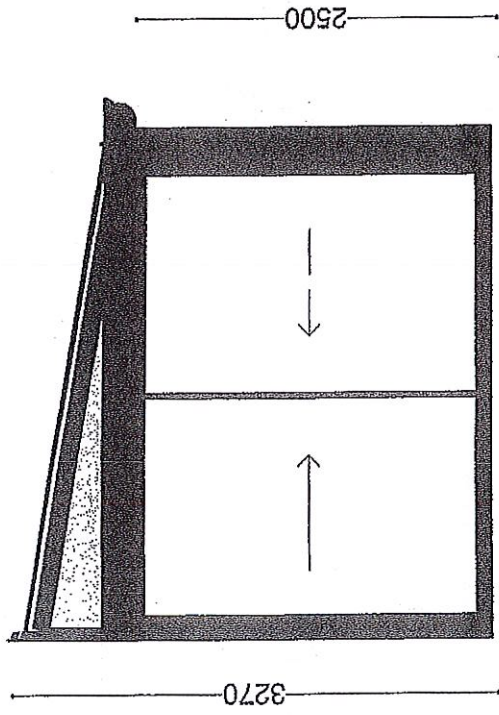


VUE DESSUS ECH 1/50

VU pour être annexé
à mon avis favorable
en date



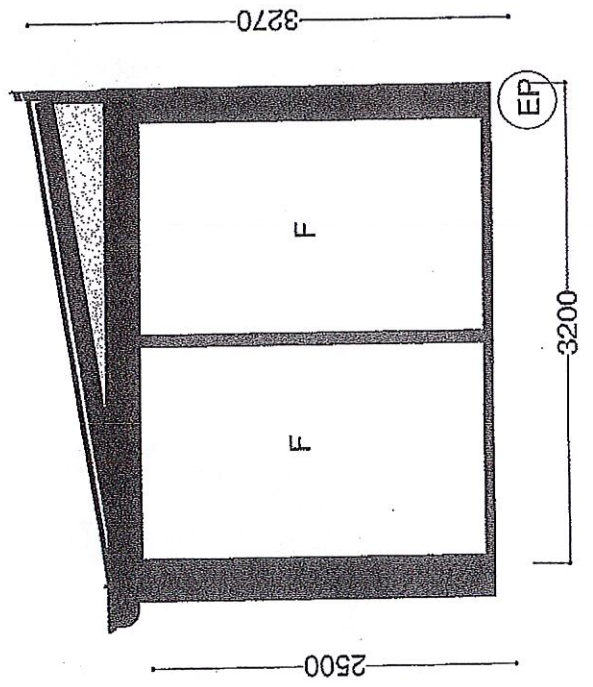
VUE FACE



VU pour être annexé
à mon avis favorable

en date

du



1) LA SITUATION DU TERRAIN

Le terrain se trouve au
à **59186 ANOR.**

Il est composé de la PARCELLE N° SECTION
Pour une superficie de m²

Le terrain est situé sur la commune de **ANOR** .

Il se situe dans un quartier de maisons individuelles.

Constitué de maisons en matériaux identiques, mur en pierre et en briques de couleur rouge, toiture en tuiles marron ou rouge avec de la végétation pelouse arbuste sur chaque terrain.

2) PRESENTATION DU PROJET

*Le projet vient sur une terrasse existante donc il n'y aura aucun changement sur la végétation, donc aucun changement sur toutes les parties d'espaces vert.

VU pour être annexé

à mon avis favorable

LE PROJET EST CONSTITUE:

en date

D'une véranda en aluminium de 4.18 m de Lg sur une lg de 3.04 m pour une hauteur de 3.27 m.

* La construction se trouve contre le mur de la façade arrière de l'habitation.

-La vue du côté droit de la construction donnera sur une pelouse puis sur un terrain clôturé par un grillage et par une haie d'arbustes de plus ou moins deux mètres de hauteur et se trouve 19.35 m de la limite de propriété.

-La vue du côté gauche de la construction donnera sur une pelouse puis sur un terrain clôturé par un grillage de plus ou moins un mètre cinquante de hauteur et se trouve à 18.30 m de la limite de propriété.

Il n'y aura donc très peu de regard direct du voisinage d'une part et d'autres et ne sera pas visible de la voie publique.

-pour la partie avant de la construction la vue portera sur une pelouse et sur un terrain clôturé par un grillage et par une haie d'arbustes de plus ou moins deux mètres de hauteur et se trouve à 16.37 m de la limite de propriété.

Le projet est réalisé sans aucune modification d'ouverture apportée à l'habitation existante

-pour la partie arrière de la construction se trouve la façade arrière de l'habitation.

*les clôtures du terrain restent identiques avant et après projet elles sont composées par un grillage et par une haie d'arbustes de plus ou moins deux mètres de hauteur pour toutes les limites de propriétés donnant sur les voisins de chaque cotés ainsi que pour la façade arrière .

Il n'y aura donc très peu de regard direct du voisinage d'une part et d'autres et ne sera pas visible de la voie publique.

*L'extension sera réalisée en matériaux

Composition du projet :

MENUISERIES EXTERIEURES: ALUMINIUM DE COULEUR GRIS ANTIQUE

TOITURE EN THERMOTOP BLANC INT ARDOISE EXT 55 mm
TRIPLE VITRAGE 55 mm VU pour être annexé
à mon avis favorable

CONCLUSION

en date

L'extension sera réalisée en matériaux ne gênant pas ceux existants

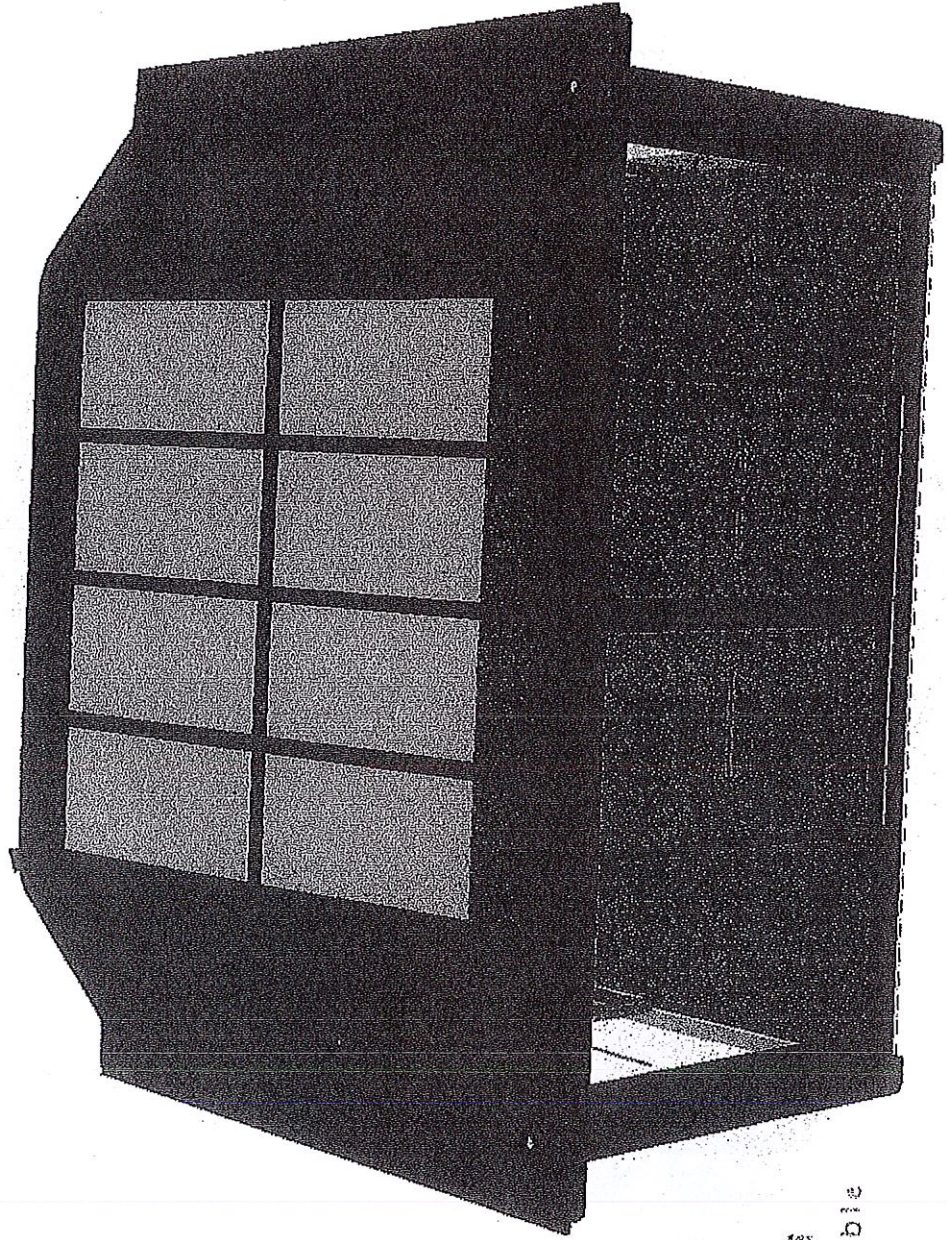
L'extension projetée, sera située sur la façade arrière de l'habitation sur une terrasse existante.

Donc il n'y aura aucun changement sur la végétation,

Donc aucun changement sur toutes les parties d'espaces vert.

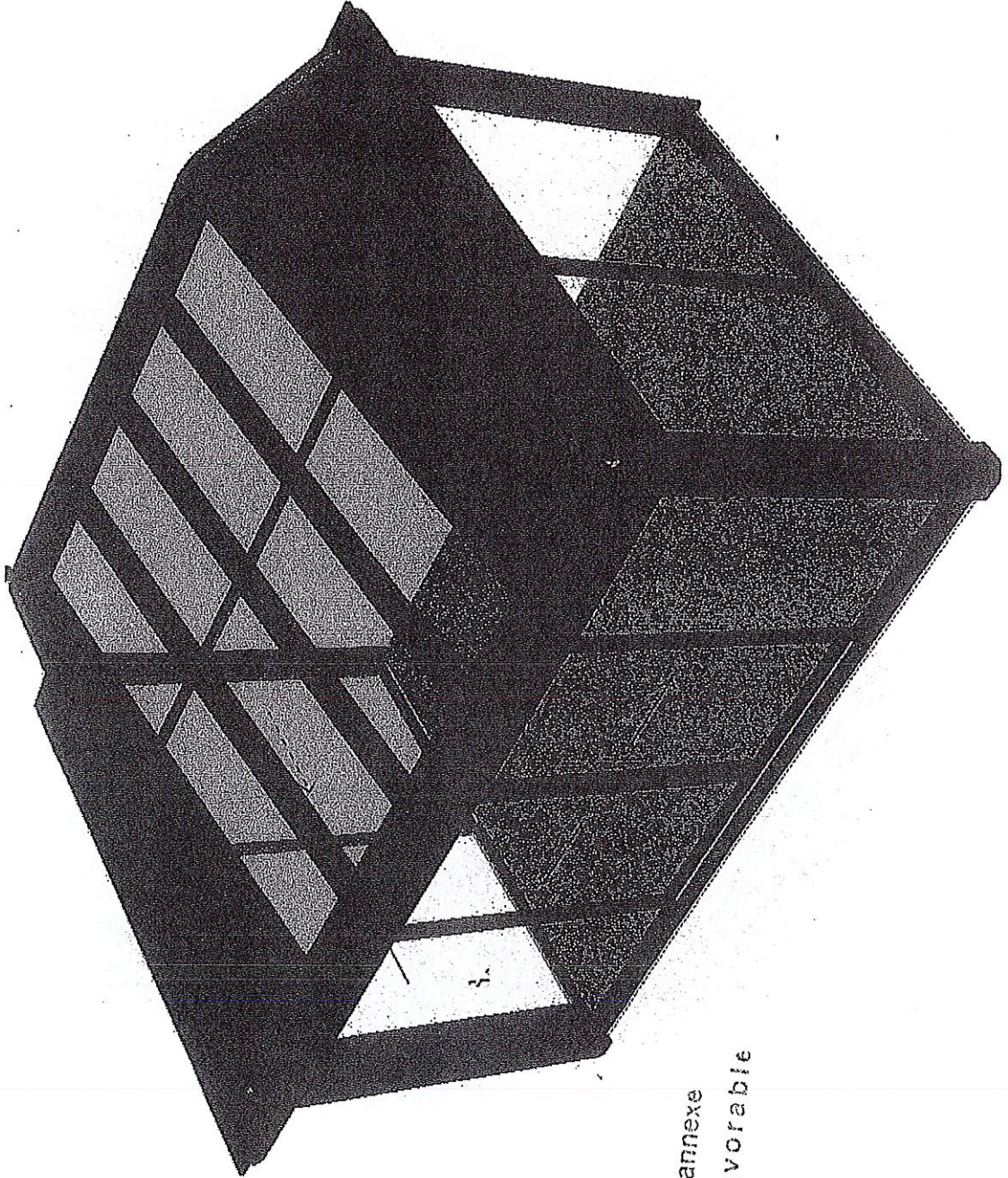
La végétation extérieure restera identique avant et après travaux,

La construction n'aura donc que très peu d'impact dans l'environnement.



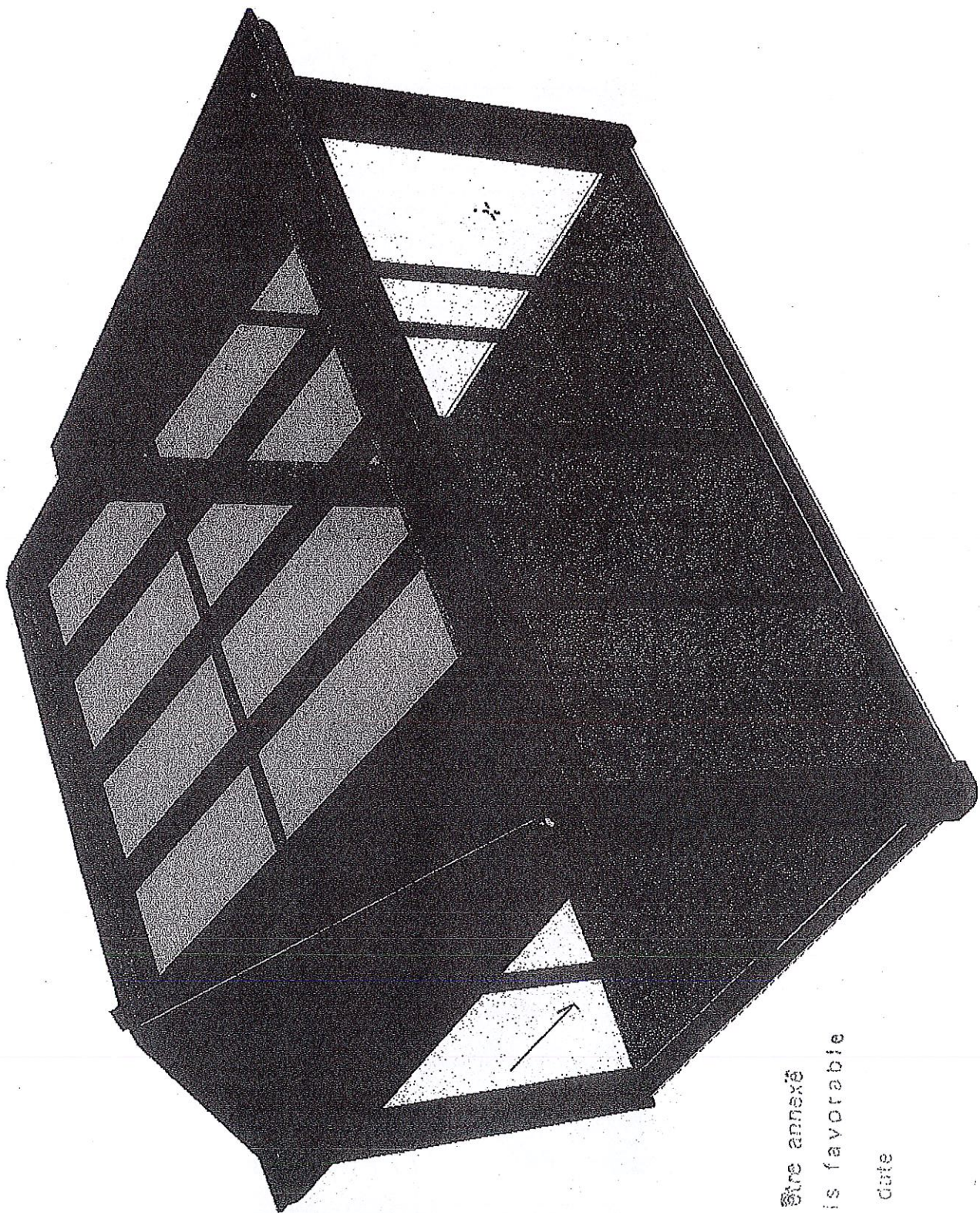
vU pour être annexé
à mon avis favorable
en date

du



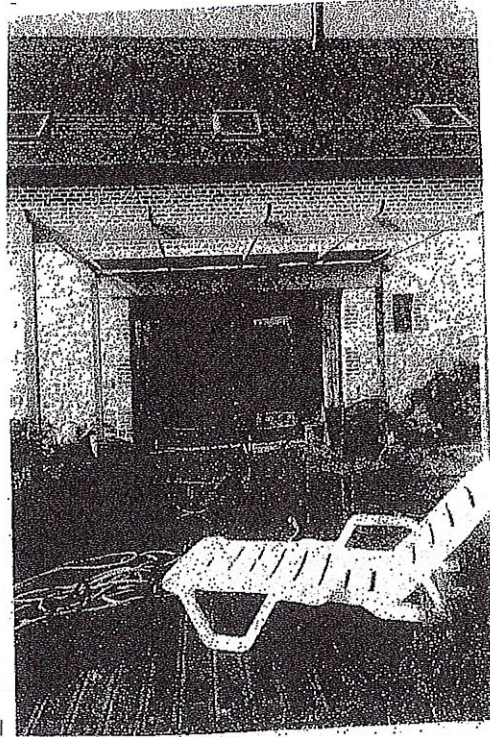
VU pour être annexé
à mon avis favorable
en date

du



VU pour être annexé
à mon avis favorable
en date

Photographie originale

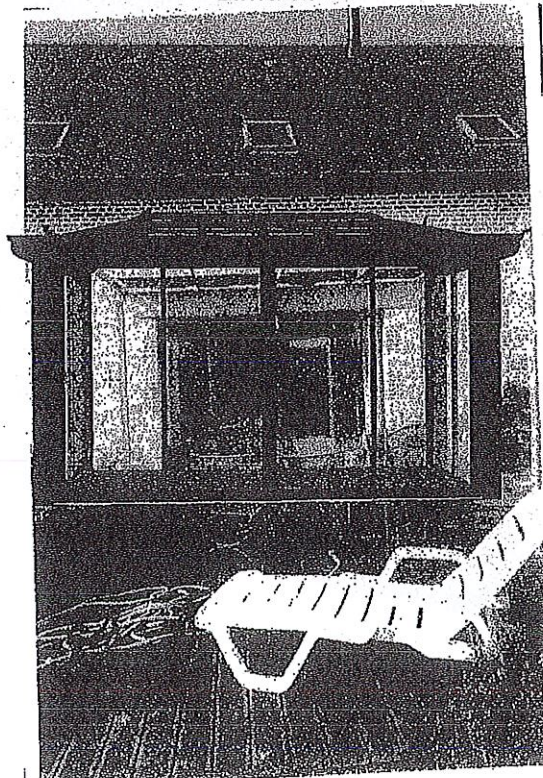


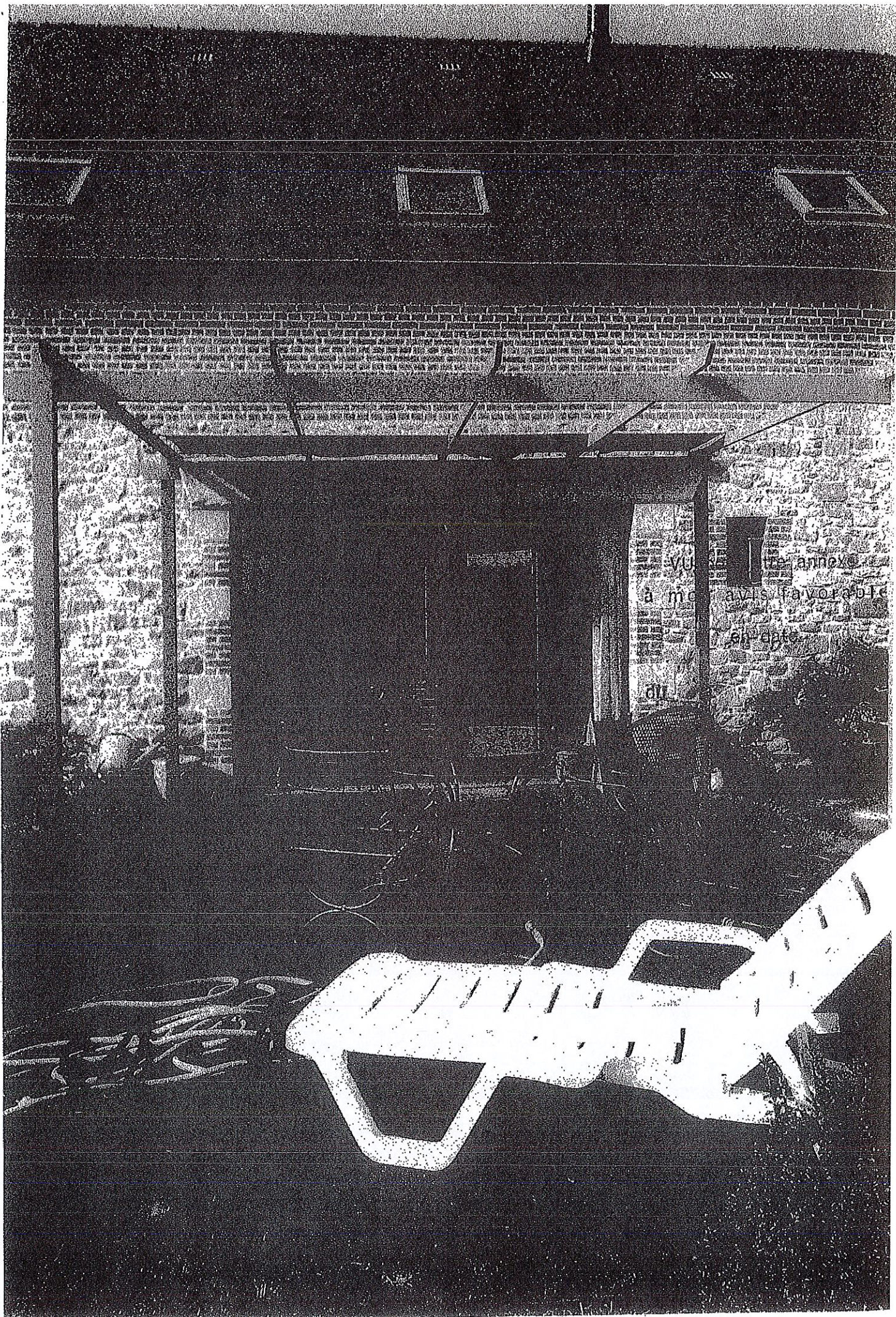
VU pour être annexé
à mon avis favorable

en date

du

Simulation





VU pour être annexé
à mon avis favorable

en date

du

207